



RESOLUTION

Auteur Damien Fumeaux et Cyrille Fauchère, UDC
Objet Certificat COVID : Voulons-nous sacrifier le tourisme dans notre canton ?
Date 07/06/2021
Numéro 2021.06.175

En plus des questions légitimes et hautement sensibles en lien avec le secret médical, le traçage et la protection des données, le pass sanitaire comporte de nombreux risques pour notre secteur touristique, secteur qui a passablement souffert lors de la crise du covid.

Cette année encore, il est à prévoir que de nombreux touristes séjournant dans notre beau canton seront de nationalité suisse. En fonction des restrictions liées au certificat COVID, nous serons probablement privés d'une clientèle étrangère bienvenue et au pouvoir d'achat toujours apprécié par notre économie touristique ainsi que les emplois qui en découlent.

Aussi, ce certificat covid ouvre les failles d'une société à 2 vitesses, société où il faudra systématiquement montrer patte blanche pour avoir accès à divers lieux de divertissements ou de restauration.

Ainsi, nous craignons que de nombreuses personnes renoncent à passer des vacances dans notre pays car ils ne pourront pas avoir accès au passeport covid et, par voie de conséquence, ne pourront pas profiter des merveilleuses offres que propose notre merveilleux canton. Cette appréciation, est également valable pour l'ensemble des régions touristiques du pays.

Enfin, il sied de relever que l'évolution épidémiologique favorable ne justifie pas l'introduction d'un tel certificat COVID au regard des nombreuses questions éthiques qui y sont soulevées.

Conclusion

Pour ces raisons, le Grand Conseil du canton du Valais demande à l'Assemblée fédérale de renoncer à l'introduction d'un certificat COVID dont la mise en oeuvre s'annonce d'ores et déjà problématique sur bien des points (tourisme, protection des données et de la sphères privées, secret médical, société à deux vitesses).